

DOSSIER DE PRESSE

PARIS, LE 11 JUIN 2026



FONDATION



DU
PATRIMOINE

30 ans
d'engagement pour le
patrimoine français

FONDATION DU PATRIMOINE

Chargé de relations médias
Pierre-Antoine Chassagne

Téléphone
06 37 84 67 26

Mail
pierre-antoine.chassagne@fondation-patrimoine.org

Adresse
**153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine**

Site
www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !

Facebook: [facebook.com/fondation.patrimoine](https://www.facebook.com/fondation.patrimoine)

Twitter: [@fond_patrimoine](https://twitter.com/fond_patrimoine)

Instagram: [@fondationdupatrimoine](https://www.instagram.com/fondationdupatrimoine)



Si les Français réclament davantage d'action publique, c'est aussi parce qu'ils perçoivent un risque de rupture de transmission : 79% des Français estiment que les jeunes générations ne sont pas suffisamment sensibilisées à l'importance du patrimoine local.

La Fondation du patrimoine agit partout en France pour sauver tous les patrimoines : bâti, mobilier et naturel. En trois décennies, elle a soutenu la restauration de 46 487 projets en proposant à chacun d'entre eux une solution sur mesure.

Alors que les besoins de financements sont croissants et que les ressources publiques sont menacées, la Fondation du patrimoine souhaite mobiliser toujours plus de Français, en faveur de leur patrimoine à travers le don, le mécénat, le legs ou encore le Loto du patrimoine mais aussi le Pass Patrimoine qui sera lancé en septembre.

30 ANS D'ENGAGEMENT POUR FAIRE DU PATRIMOINE UNE CAUSE POPULAIRE ET NATIONALE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique en 1997, la Fondation du patrimoine est devenue **le premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine**. La Fondation est une organisation privée fondée par 11 entreprises et une fédération professionnelle.¹

Lieux de culte, théâtres, châteaux, bâtiments industriels, ponts, moulins, phares, bateaux, locomotives, mais aussi forêts, étangs ou bocages : la Fondation accompagne des projets qui témoignent des savoir-faire, des usages et des paysages français façonnés au fil des siècles.

Depuis son origine, la Fondation a su fédérer autour d'elle particuliers, entreprises, collectivités et bénévoles pour **sauver, restaurer et transmettre plus de 46 487 projets** à travers la France métropolitaine et d'outre-mer.

Depuis 2017, la Fondation du patrimoine a multiplié par 3,5 ses ressources courantes (hors recettes exceptionnelles). Celles-ci ont atteint un niveau **record de 168,1 M€ en 2025**, grâce notamment à des résultats historiques en matière de **collectes de dons (32,6 M€) et au succès du Loto du patrimoine (29,2 M€)**. Cette progression remarquable témoigne de l'attachement croissant des Français à la préservation de leur patrimoine. Cet engagement se traduit également sur le terrain : **1 500 bénévoles sont aujourd'hui mobilisés au sein des 21 délégations régionales** de la Fondation, accompagnant chaque jour les porteurs de projets et faisant vivre partout en France cette grande cause nationale qu'est la sauvegarde du patrimoine.

L'action de proximité de la Fondation du patrimoine permet de fédérer et renforcer l'attachement des Français à leur patrimoine. Celui-ci est ainsi devenu **une cause nationale** portée par une véritable **passion populaire**. L'action de la Fondation contribue également à la revitalisation des villages, au maintien des savoir-faire artisanaux et au dynamisme économique local. Pour chaque patrimoine sauvé, c'est un levier de fierté, d'attractivité et de cohésion pour tout un territoire qui est actionné par les équipes de la Fondation.

Symbole de **la diversité des patrimoines accompagnés ces dernières années**, la Fondation a pu célébrer les restaurations de maisons d'auteurs (celles de Pierre Loti et de Rosa Bonheur), de théâtres (celui des Bleus de Bar), de lieux de cultes (Abbaye de Sénanque), de ponts (pont suspendu de la rivière de l'Est), de patrimoines industriels (les chevalements miniers du 9-9 bis) et naturels (le littoral de la Grande Île de Chausey) ou encore de patrimoines des transports (la locomotive du Gadeft).

¹. AXA, Crédit Agricole, Danone, la Fédération française du bâtiment, Fimalac, la Fondation EDF, Indreco, Lacoste, L'Oréal, Michelin, Sodexo et Vivendi.

DEMAIN : COMMENT CONTINUER A SAUVER LE PATRIMOINE ?

Malgré la bonne dynamique de la Fondation et la mobilisation croissante pour le patrimoine, le défi majeur est de **faire face à la croissance des besoins** (67 400 monuments non protégés au titre des Monuments historiques en état critique en 2025²) dans un contexte où les **ressources publiques sont menacées**. Un défi qui doit concerner toute la France car l'attractivité du pays, et notamment celle liée au tourisme, repose sur la capacité des Français à transmettre cet immense patrimoine qui fait la différence avec d'autres pays européens.

La Fondation doit ainsi **mobiliser, transmettre et rassembler** toujours plus largement autour du patrimoine. Pour cela, son réseau de bénévoles doit se développer et **dépasser les 2 000 personnes à l'horizon 2027**. Cette force vive répartie sur le terrain au sein des délégations doit continuer d'accompagner plus de 3 500 projets par an en moyenne en s'appuyant sur **des financements variés comme les collectes de dons populaires, les clubs de mécène, les mécénats nationaux, les labels** pour les propriétaires privés, et depuis 2018 **le Loto du patrimoine**.

Pour sauver davantage de sites patrimoniaux avec des coûts de financement qui augmentent, **la Fondation propose surtout une nouvelle voie** : financer prioritairement l'entretien des sites grâce à un grand mouvement d'adhésion populaire à la cause du patrimoine.

LE PASS PATRIMOINE : UNE DOUBLE INNOVATION AU SERVICE DES BESOINS CROISSANTS EN MATIÈRE DE PATRIMOINE

La Fondation du patrimoine s'est rapprochée de propriétaires de patrimoine et de grandes institutions, comme **La Demeure Historique**, pour étudier **la mise en place d'un Pass Patrimoine**, sur le modèle de la carte distribuée chaque année par le National Trust à près de 5 millions d'adhérents.

Ouvert à toutes les organisations qui souhaiteraient rejoindre l'aventure, l'initiative du Pass Patrimoine rassemble aujourd'hui **le Centre des monuments nationaux, le Grand Palais-RMN, l'Institut de France (et deux de ses académies : celle des Beaux-Arts et celle des Sciences), l'Union REMPART, l'Association des Petites Cités de Caractère de France et la Fédération des Conservatoires des Espaces Naturels**.

L'objectif est de **faire vivre le patrimoine en démultipliant les visites** et les usages et d'**apporter aux sites partenaires des revenus complémentaires**. La Fondation du patrimoine **distribuera le Pass Patrimoine à travers son programme d'adhésion** dès les Journées européennes du patrimoine 2026. Le Pass permettra de **visiter dès son lancement près de 500 monuments, musées, châteaux, jardins, ...** Les adhérents de la Fondation du patrimoine pourront ainsi accéder à **des sites de renoms** tels que le château de Versailles, le château de Chambord, le château de Fontainebleau, le château de Vaux-le-Vicomte, le château de Chantilly, le château d'Azay-le-Rideau, le château de Vincennes, la villa Cavrois ou la Villa Ephrussi de Rothschild. Seront également accessibles **des sites moins connus du grand public** tels que La Maison Rozier (Puy-de-Dôme), La Maison de Colette (Yonne), La Devinière - Musée Rabelais (Indre et Loire), Le Four des Casseaux (Haute-Vienne).

Au-delà du Pass, les adhérents seront invités à des visites éphémères, des conférences et des concerts partout en France dans les monuments sauvés par la Fondation.

« A la Fondation depuis 30 ans, nous faisons un choix, celui de la transmission. La restauration du patrimoine n'est pas une nostalgie : c'est un projet d'avenir. Continuons à nous mobiliser pour sauver davantage de lieux, transmettre davantage de savoir-faire et rassembler toujours plus largement autour de cette cause profondément française. Le Pass Patrimoine lancé en septembre prochain permettra à nos adhérents et à tous les Français de découvrir petits et grands patrimoines et de fédérer toutes les énergies autour de l'entretien et la sauvegarde du patrimoine », déclare Guillaume Poitrinal, Président de la Fondation du patrimoine.

ANNEXES

UN BILAN CHIFFRÉ

- ▶ **46 487 projets restaurés en 30 ans** grâce à une solution sur mesure proposée à chacun d'entre eux ;
- ▶ **168,1 M€ de ressources en 2025, un record** (+31,4 % vs 2024), dont **32,6 M€ de dons et 29,2 M€ issus du Loto du patrimoine** ;
- ▶ **+ de 1 080 sites accompagnés par le Loto du patrimoine** dont 70% déjà sauvés ou sur le point de l'être (280 chantiers en cours et 500 terminés) ;
- ▶ **+ de 8 000 édifices religieux**, tous cultes confondus, restaurés et sauvés ;
- ▶ **+ de 30 000 labels délivrés** depuis 1996 pour valoriser le patrimoine privé non protégé ;
- ▶ **1 500 bénévoles** mobilisés dans tous les territoires, un réseau qui a doublé depuis 2020 ;
- ▶ **21 délégations régionales** (métropole et outre-mer) et 100 délégations départementales pour être au plus près de tous les territoires.

DATES CLÉS

1996 : la **Fondation du patrimoine est créée** à l'initiative d'Édouard de Royère et de 11 entreprises et une fédération professionnelle françaises **pour aider en priorité le patrimoine rural et non protégé**. La loi du 2 juillet 1996 lui donne un statut particulier, reflet de son **rôle central aux côtés de l'État**.

1999 : lancement des **premières campagnes de dons** où les donateurs choisissent leur projet et donnent en toute transparence, pour des résultats visibles.

2003 : une disposition de la loi de finances fait bénéficier la Fondation du patrimoine de l'affectation d'une recette domaniale publique, auparavant entièrement versée au budget de l'État, via **les successions appréhendées par l'État à titre de déshérence**.

2009 : lancement du **Programme Patrimoine naturel et Biodiversité** qui a permis de soutenir le patrimoine naturel et plus de 400 projets.

2018 : **1ère édition du Loto du patrimoine** créé par la Fondation du patrimoine, la Française des Jeux (aujourd'hui FDJ UNITED) et le ministère de la Culture, sous l'impulsion du président de la République et de Stéphane Bern. Ce dernier est à la fois le porte-parole et le parrain de la Mission Patrimoine pour la sauvegarde du patrimoine en péril.

Avril 2019 : dès le soir de l'incendie, la Fondation du patrimoine lance une **collecte en faveur de la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris**. Les résultats sont historiques : plus de 225 M€ sont collectés auprès de 236 000 donateurs et entreprises. Cet élan de générosité donne à Notre-Dame les moyens d'être sauvée et rebâtie en 5 ans.

2020 : initialement réservé aux propriétaires privés résidant dans des communes de moins de 2 000 habitants, **le label de la Fondation du patrimoine** concerne depuis les communes de moins de 20 000 habitants. Autre évolution : il est également élargi aux parcs et jardins, pour accompagner une plus grande diversité de projets.

2023 : sous l'impulsion de la Présidence de la République, lancement d'une **collecte nationale pour la sauvegarde du patrimoine religieux des villages de France**, avec un taux de défiscalisation exceptionnel porté à 75% (au lieu de 66 %). Ce dispositif, qui a pris fin au 31 décembre 2025, a permis de collecter plus de 30 millions d'euros auprès de plus de 100 000 donateurs.

2024 : le cap symbolique du **1 001e bénévole** est franchi. La Fondation du patrimoine renforce ainsi son action dans tous les départements. Ces bénévoles accompagnent les porteurs de projets, mobilisent mécènes et partenaires, et soutiennent la sauvegarde du patrimoine à travers des missions variées.